



BILAN / RAPPORT D'ACTIVITE 2019

ESPERANCE

MEDIATION HABITAT

POLE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL

I. EDITORIAL

Depuis 7 ans, l'ARSEA Espérance intervient sur des sites d'habitat précaire (du sud du département) situés sur les communes de St Pierre, Barr, Boofzheim, Erstein et Sélestat. Le Conseil Départemental mandate des associations pour intervenir en collaboration avec les communes concernées sur des sites de nomades sédentarisés ou auprès de ménages isolés nécessitant une intervention en termes d'habitat ou d'accompagnement social. Ces 7 dernières années l'intervention s'est ciblée sur les mêmes sites. Même si ces derniers sont les mêmes, nous avons pu constater une évolution positive des situations.

La médiation sociale a contribué à renforcer le lien social et à lutter contre les exclusions d'un public souvent isolé, il a favorisé l'accès de ces familles aux services de droit commun. Aujourd'hui les personnes accompagnées dans le dispositif peuvent assez facilement accéder aux services proposés, à leurs droits et aux diverses institutions. Toutefois en cas de litige l'intervenant peut avoir une position de tiers facilitant ainsi les échanges.

Le travail de partenariat mis en place au cours de ces dernières années a également permis une certaine avancée dans les différentes situations. La problématique rencontrée dépasse souvent de loin les capacités d'un seul professionnel et ainsi la juxtaposition des interventions et le partage des objectifs à mettre en œuvre ont ainsi pu faire évoluer les situations.

En plus d'un travail de longue durée, d'un partenariat riche, la médiation et l'évolution des situations n'auraient pu se faire sans une connaissance du public rencontré. En effet, les personnes accompagnées sont toutes d'origine Yéniches ou dit Vanniers. Il a été primordial tout au long de cet accompagnement de prendre en compte la culture des personnes suivies afin de mieux comprendre leurs réactions et ainsi mieux cerner leurs attentes.

II. MISSIONS / PRESTATIONS DELIVREES

L'équipe intervient sur les communes de St Pierre, Barr et Erstein

Nb personnes accompagnées :

- Dont adultes :10
- Dont enfants : 4

L'accompagnement repose sur différents points notamment sur la situation locative, le budget de la famille, la situation professionnelle ainsi que sur des questions sociales en général.

Site (Localité)	Nb personnes accompagnées dans l'année	Nb de visites dans l'année	Problématiques gérées + actions réalisées	Perspectives
St Pierre	5 adultes 4 enfants	1x par semaine, plus si besoin lors d'accompagnement extérieur	<ul style="list-style-type: none"> - Accès au droit - Travail autour de la parentalité - Travail de soutien / relation d'aide - Aide à la compréhension des courriers - Accompagnement administratif (accompagnement extérieur /tribunal/banque, etc...) - Aide à la gestion du budget - Sensibilisation à la consommation des énergies - Prescription d'aides alimentaires - Aide à la recherche d'emploi - Aide à la familiarisation aux outils numériques en créant des comptes AMELI, Impôt. Gouv, CARSAT, ... 	<p>Poursuivre le travail entamé</p> <p>Poursuivre la gestion et la régularisation des démarches administratives</p> <p>Régulariser la situation financière notamment au niveau locatif en s'appuyant sur un travail de gestion budgétaire</p> <p>Veiller à la sur-occupation</p> <p>Consolider les acquis</p>
Barr	2 adultes	1x par semaine, plus si besoin lors d'accompagnement extérieur	<ul style="list-style-type: none"> - Travail de soutien / relation d'aide - Aide à la compréhension des courriers - Accompagnement administratif (accompagnement extérieur /tribunal/banque, etc,) - Aide à la gestion du budget, dettes de loyer et 	<p>Dossier transmis à l'avocat de l'association le 28.11.2019, demande fin de prise en charge en cours</p> <p>Assignation au tribunal prévue en mai 2020</p>

			<p>autres</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation à la consommation des énergies - Prescription d'aides alimentaires - Travail autour de l'entretien du logement, sur occupation, présence d'animaux <p>Une année 2019 très complexe. Le couple n'a pas respecté les droits et devoirs d'un locataire. Il n'était pas enclin à l'accompagnement proposé et n'a pas voulu saisir l'aide proposée. Dette de loyer très importante</p>	Expulsion du logement envisagée
Erstein	3 adultes	1 x mois hors habitat au CMS d'Erstein	<ul style="list-style-type: none"> - Accès aux droits - Aide à la compréhension des courriers - Aide à la recherche d'emploi - Recherche de logement autonome <p>Le travail est surtout axé autour de la mobilisation des trois frères qui est très vacillantes. L'un d'eux semblent mener la danse selon ses humeurs et y inclus de fait les deux autres plus fragiles.</p>	<p>Continuer à garder le lien, ce qui n'est pas aisé lorsqu'ils décident de ne plus répondre aux convocations.</p> <p>Travail partenarial renforcé</p> <p>Travailler le relogement de la fratrie</p>

III. NATURE DES DIFFICULTES RENCONTREES

La nature des difficultés rencontrées en fonction des lieux d'intervention sont variables et fluctuent:

BARR :

Les difficultés majeures que nous avons pu rencontrer tout au long de cette année ont été très diverses.

Tout d'abord la sur occupation dans le logement était un problème récurrent. Le couple a régulièrement hébergé la sœur de Madame qui elle-même rencontrait de grosses difficultés sociales et qui de ce fait demandait également un travail d'accompagnement de fond par nos services. Au cours de nos

visites à domicile nous avons ainsi effectué un travail pédagogique basé sur les droits et devoirs d'un locataire et l'explication que l'hébergement est interdit dans un appartement sous le régime d'une convention précaire.

L'entretien de l'appartement était un point qu'il a fallu aborder lors de chaque visite à domicile. Le couple n'a aucune connaissance ou base sur lesquelles s'appuyer quant à l'hygiène. Très peu enclin à apprendre ou à écouter nos consignes ou suggestions, les résultats n'ont pas évolué et le logement est resté très enfumé et très peu entretenu.

Les relations de voisinage au cours de cette année se sont totalement détériorées. Le couple n'arrivant pas à honorer ses factures auprès de gaz de Barr ont subi de nombreuses coupures électriques. Leur incivilité les a conduits à ponctionner les énergies électriques sur les parties communes de l'immeuble. De plus, leurs mauvais comportements réguliers (gênes diurnes et nocturnes, bruits, déchets, encombrement de la cave, mauvaises odeurs,...) nous ont amené à réaliser de la médiation de voisinage quasi mensuellement.

La question budgétaire et administrative est un axe supplémentaire difficile à amorcer souvent source de crispation au cours de l'accompagnement. Le couple n'a pas souhaité adhérer aux obligations auxquelles un locataire doit se soustraire et notamment le paiement du loyer et des charges. Ils n'ont donc pas respecté pas les conditions nécessaires au maintien d'un équilibre budgétaire et d'un maintien dans le logement. Une procédure auprès de l'avocat de l'association a été lancée le 28.11.2019 en vue de l'expulsion du couple du logement sous loué.

Suite à cette décision soumise au couple, celui-ci a finalement quitté le logement dans la foulée. Le couple n'a plus jamais répondu à nos appels et ou courriers. La procédure est aujourd'hui toujours en cours, le couple étant officiellement toujours locataire et devant s'octroyer d'indemnités d'occupation.

ERSTEIN :

Les difficultés rencontrées sont surtout liées au manque de proposition de logement adapté à la fratrie qui souhaite rester ensemble et vivre en colocation. Ils restent ainsi pour le moment toujours sous le toit du père avec qui les relations sont tendues. Le manque d'investissement et de compréhension du besoin de leur présence aux convocations diverses entravent l'avancement du projet de relogement.

ST PIERRE :

Tout comme à Barr, la sur occupation dans le logement était un problème récurrent. Elle est variable dans la durée mais peut être très contraignante. Tout au long de l'année nous avons dû effectuer un long travail de sensibilisation afin que les uns et les autres comprennent qu'il n'est pas possible à long terme de rester vivre à St Pierre.

La famille a été dépassée par un squat de « longue durée » d'un cousin de F. Fuhrmann qui était accompagné par sa compagne enceinte. Ce jeune couple très perdu est resté longuement au sein de la maison de B. et F., ce qui a fait vaciller l'équilibre du site puisque cet accueil n'était pas voulu, mais subi. Un projet avait été entamé avec le CMS de Barr afin de leur trouver une solution pérenne d'hébergement. Le couple a finalement décidé de partir vivre en Lorraine après que la jeune fille a accouché, en laissant la chambre qui leur avait été prêtée dans un état lamentable.

La famille accueillante a bien compris la leçon et ne souhaite plus accueillir à long terme ce couple en l'occurrence et d'autres membres de la famille, se sentant eux-mêmes pris au piège par la suite. Le jeune couple était une charge tant au niveau de leur présence mais aussi d'un point de vue budgétaire, n'ayant ni l'un ni l'autre fait valoir leur droit auprès de leur CAF.

Dans le cadre de notre intervention nous devons donc nous adapter très régulièrement en fonction des présences et des demandes. Nous sommes en effet amenés à travailler et accompagner les personnes vivant sur le site mais nous devons également composer avec d'éventuels visiteurs qui ont également besoin d'écoute, d'attention et d'aide.

Les difficultés économiques et de gestion budgétaire sont aussi omniprésentes dans notre mission. Le classement des papiers n'est pas maîtrisé. Une aide auprès des familles de façon hebdomadaire reste indispensable au maintien d'un équilibre pour tous

IV. PARTENARIAT

Le partenariat est un axe central dans le cadre de la médiation habitat. Notre objectif est d'orienter au maximum les personnes accompagnées vers le droit commun en évitant de nous y substituer.

Le partenariat est ainsi bien développé et nous avons aujourd'hui une place centrale auprès de l'ensemble de ces partenaires.

Des démarches ont été entreprises avec ces différents organismes tout au long de l'année :

BARR :

- CMS de Bar
- Agence immobilière BAUMANN
- Administrations (CAF, CRAV, CPAM, impôts, MDPH)
- Associations (Barr Entraide, Emmaüs ...)

ERSTEIN :

- UTAMS, CCAS d'Erstein
- Structures d'accompagnement à l'insertion professionnelle et de formation (Mission locale, pôle Emploi, tremplins, germa AI, CF ateliers Sélestat)
- Administrations (CAF, CRAV, CPAM, impôts)

ST PIERRE :

- CMS de Bar
- Pôle Emploi
- SIBAR
- Administrations (CAF, CRAV, CPAM, impôts, MDPH)
- Associations (Barr Entraide, Emmaüs ...) demande d'aides financières ex : bois, colis alimentaire, achat de mobilier
- Mairie de St Pierre
- Udaf

V. DEMARCHES D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

Les démarches d'amélioration continuent de la prestation sont variables en fonction des différents sites d'intervention

ST PIERRE :

Pour 2020, nous envisageons de :

- poursuivre les différentes missions et actions intrinsèques à la médiation et ceci tout en accompagnant les personnes vers le droit commun quand cela s'avère nécessaire, les VAD restent un élément fondamental dans l'équilibre et le maintien de ces personnes sur site
- poursuivre le travail d'insertion professionnelle
- poursuivre le travail autour de la parentalité

Il nous semble important de continuer d'intervenir sur ce site qui a un besoin perpétuel d'aides diverses. Ce lien de confiance privilégié avec un travailleur social identifié, entre autre lors de certaines tensions liées à des problèmes soit technique (chaudière par exemple) ou d'incompréhension reste indispensable. Notre travail d'explication et de soutien reste un point d'ancrage fort et d'apaisement pour chacun.

ERSTEIN :

Une attribution de logement pour la fratrie qui a besoin de s'émanciper du joug d'un père, dont ils sont un peu pris au piège est primordiale. Une fois, un logement obtenu, les insertions professionnelles des trois frères pourront enfin s'ouvrir et se réaliser de façons pérennes

VI. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12

Contrats	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services généraux
CDI	0.55	0.05		0.5			
CDD							

Formation :

- Participation à une journée animée de **sensibilisation à la connaissance des modes de vie et de la culture tsiganes animée** par Bertrand ROUTHIER FAIVRE (Formateur et Consultant)
- Participation à une rencontre avec la compagnie des gladiateurs (création, production et diffusion de spectacles / travail avec les publics en marge dans la cadre des politiques ville).

Participation aux RDV thématiques suivants :

- Attribution des logements par les bailleurs sociaux
- Présentation de la MAIA (méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie)
- Présentation des nouvelles conventions d'occupations précaires

VII. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

La médiation sociale est aujourd'hui un service reconnu et indispensable auprès d'un public souvent encore trop en marge et replié à leur propre identité. Pour les élus, les partenaires et les familles accompagnées la médiation sociale est pertinente et apporte une évolution considérable à des personnes encore en marge de la société il y a quelques années.

L'adaptabilité reste aujourd'hui le maître mot de cette action pour faire face aux besoins du quotidien. Fort de toutes ces considérations envers un public ayant une histoire et un parcours il nous appartient en 2020 de poursuivre notre travail en nous appuyant sur un cadre d'intervention souple. Sans oublier qu'il est primordial de soutenir et préserver les professionnels de première ligne qui interviennent avec passion et motivation dans cette mission complexe face à un public accueillant mais souvent très exigeant.